

Dans un environnement en constante évolution, l'IRTS Hauts de France affirme son engagement à maintenir un haut niveau d'excellence et de pertinence dans ses actions. Cette politique qualité s'inscrit pleinement dans notre projet politique et stratégique, orienté vers le développement des compétences, l'inclusion sociale et la réponse adaptée aux besoins des territoires et des publics.

La présente politique qualité définit nos engagements vis-à-vis de nos apprenants, de nos partenaires, ainsi que de nos collaborateurs.

Nos engagements qualité

1. Conformité réglementaire et certification

- Respecter les exigences légales et réglementaires applicables à la formation professionnelle continue (Code du travail, dispositifs CPF, financements OPCO) et maintenir la certification Qualiopi, gage de la qualité et de la conformité de nos processus aux critères du Référentiel National Qualité.
- Garantir la transparence de nos offres et la traçabilité des prestations auprès de nos bénéficiaires et financeurs.

2. Pertinence et adaptation de l'offre de formation

- Développer des actions de formation cohérentes avec les évolutions du secteur social et médico-social (réformes, attentes institutionnelles, besoins des employeurs).
- Prendre en compte la diversité des apprenants, favorisant l'égalité d'accès à la formation en concevant des dispositifs pédagogiques inclusifs.
- Assurer une veille réglementaire, sectorielle et pédagogique continue pour adapter nos contenus.
- Favoriser la formation continue et la mise à jour des compétences de nos équipes pédagogiques et administratives.
- Sélectionner des formateurs et intervenants experts du champ social et médico-social, justifiant d'une expérience professionnelle significative.

3. Satisfaction et accompagnement des parties prenantes.

- Placer la satisfaction au cœur de notre démarche, dans une démarche d'amélioration continue.
- Mettre en œuvre un accompagnement individualisé, adapté aux parcours, besoins et contraintes des participants.
- Garantir des conditions d'accueil favorisant l'accessibilité, l'inclusion et la réussite de tous.

4. Amélioration continue et performance

- Mettre en place un système structuré d'évaluation et d'amélioration continue (audits internes, contrôles de services faits, bilans pédagogiques).

Dirigeance et responsabilité

La Direction Générale de l'IRTS Hauts de France s'engage à décliner cette politique qualité et à garantir les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires à sa mise en œuvre. Chaque salarié, collaborateur ou partenaire est acteur de la qualité. L'appropriation de cette politique par l'ensemble des parties prenantes est essentielle afin d'assurer la fiabilité, la traçabilité et la cohérence des pratiques au sein de notre organisme de formation.

Conclusion

La politique qualité de l'IRTS Hauts de France traduit notre volonté de proposer des prestations à forte valeur ajoutée pour les professionnels du travail social, tout en respectant les exigences réglementaires et les besoins évolutifs du secteur social et médico-social.

Cette politique qualité est un engagement fort et partagé. Elle est diffusée à l'ensemble de nos parties prenantes, et constitue une référence commune dans nos actions au quotidien.